

Que veulent-ils nous dire de nous et de ce qu'ils vivent avec nous, de leur place à nos côtés et de leur place avec d'autres ?

Qu'entendent-ils de ce dont nous essayons de témoigner ?

Bonjour à toutes et tous,

Je suis désolé, occupé sur des domaines très divers assez éloignés de St Merry j'ai eu un peu de mal à suivre les travaux des divers ateliers, je n'ai répondu que très brièvement à un seul, celui sur la dimension politique et sociale...

Marguerite me renvoie aujourd'hui la question à laquelle avec James, Frédéric, José, Michel je suis appelé à répondre.

Ce questionnement me gêne.

Il induit un positionnement duel : il y a un *nous* et un *je*, « une place spécifique à nos côtés ». La question ainsi formulée s'inscrit dans une configuration ecclésiale où le ministre ordonné est placé dans une situation de vis-à-vis face à la communauté. Dans la configuration classique, le prêtre était chargé de l'ensemble des missions confiées à l'assemblée des croyants gérant à la fois la pastorale sous tous ces aspects et la sacramentalité. Depuis le concile qui demande aux baptisés de prendre toute leur place au sein de la vie ecclésiale, accentué par la réduction du nombre de prêtre, cette gestion centralisée n'est plus possible. Les laïcs prennent ainsi un rôle majeur au sein de la pastorale sans pouvoir exercer une fonction sacramentelle. Le CPHB, puis Saint-Merry Hors-les-Murs s'est inscrit dans cette voie proposant au cœur de la ville une orientation pastorale construite au fil des années avec de nombreuses consultations d'assemblées, de conseils...

La question ainsi posée aujourd'hui, en cette journée, pose une séparation entre la communauté qui déploie une ligne pastorale, et le ministre ordonné qui est appelé à donner un message sur le contenu de celle-ci...

Séparation au nom de quoi ?

D'une fonction sacramentelle organisée au sein d'une hiérarchie ? Dans cette voie une fracture s'instaurerait régulièrement entre pastorale et sacramentalité qui peut laisser penser que la sacramentalité est superflue. Je trouve que nos modes d'organisation pastorale à St Merry peuvent conduire à cela. En effet, la vie communautaire s'organise avec un mode habituel de rassemblement communautaire en zoom et avec une célébration présente mensuelle où, là, le prêtre se manifeste. La question de sa place est constamment posée. J'ai souvent eu, ces dernières années l'impression qu'il était nécessaire de la réduire à minima, quitte à rendre le « geste » sacramentel quasiment magique...

Une autre voie est possible, une voie qui pose sereinement la prééminence de la vitalité pastorale de l'assemblée sur l'institution *ecclésiale*. La place au cœur des sacrements du ministre ordonné y est posée comme *structurant* dans la vie de l'institution ecclésiale catholique, s'il symbolise que le don de Dieu ne vient ni de la communauté ni de soi-même.

Pour vivre cette dimension, il faut chercher la forme la plus adaptée qui permet à toutes et tous de reconnaître que, sous la conduite de l'Esprit, Jésus ressuscité est la voie qui nous ouvre au don de Dieu.

(Les paramètres qui conditionnent le ministre ordonné : exclusion des femmes, imposition du célibat ne permettent pas aujourd'hui de vivre avec joie et bonheur, la réception du sacrement de l'ordre.)

-J'ai depuis 2005 très bien perçu à St Merry cette prééminence de la vitalité pastorale, et avant même d'avoir accepté un petit rôle « ministériel » j'ai été nourri par cet élan puisé dans des célébrations par des paroles libres, dans quelques moments artistiques, lors des Nuits blanches, lors de Nuits sacrées, lors de rencontres diverses...

-J'ai cependant perçu des tensions lorsque que les deux lignes pastorales et sacramentelles entraient en conflit, cherchant sans le dire à revenir à une orientation unifiée, soit captée par le prêtre, soit captée par la communauté. Pour moi ces deux voies conduisent à une impasse.

-J'ai pu puiser de la force pour vivre l'Évangile dans mes engagements à St Merry lorsque ces deux dimensions consonnaient.

A SMHLM, la vitalité pastorale aujourd'hui se dit à partir des travaux de ces dernières années, des ateliers divers réunis pour délivrer un message d'espérance en ce jour.

Je souhaite que les « ministres ordonnés » soient au cœur de cette dimension pastorale partagée, inséré dans cette dynamique non pas en vis à vis mais en synergie, partageant les lignes en tant que baptisé, lui-même membre de l'Église.

Je souhaite en même temps que l'assemblée accepte de vivre la dimension sacramentelle qui fait de cette « communauté » l'assemblée des « amis de Jésus » qui reconnaît la gratuité et l'immédiateté du don de Dieu en Christ.

La discipline ecclésiastique actuelle qui oblige à accueillir un homme nommé par l'évêque, qui peut être éloigné de la pastorale définie par le corps ecclésial, pourrait certes laisser penser que le don de Dieu est imposé, alors qu'il se donne librement.

La voie pour St Merry serait donc à mon sens, en prenant en compte ces limites, d'inventer une forme de gouvernance qui permette un lien étroit entre responsabilité pastorale et sacramentalité.

Cela passe en partie par une meilleure inclusion des axes du projet pastoral au sein de la célébration des sacrements pour que, concrètement, l'articulation entre parole et sacrement soit vécue dans le quotidien de la vie ecclésiale.

Une nouvelle gouvernance simple, apaisée, joyeuse et féconde doit permettre à tous de porter l'Évangile dans sa vie et dans ses liens.

Est-ce un vœu pieux ?

Je ne pense pas, je crois même que nous pouvons avoir ainsi une place particulière dans le paysage ecclésial actuel qui peine sur la question de l'articulation entre pastorale et sacramentalité.